

L'hon. M. HOWE: Nous avons dans tout le pays cinquante-deux fonctionnaires qui s'occupent de ce travail. Une lettre adressée à la division de la radio au ministère des Transports dans les grandes villes ou au ministère même à Ottawa ou encore à moi-même—j'en reçois souvent à ce sujet—aurait les résultats désirés. Quand je reçois une lettre de ce genre, je la communique à l'inspecteur qui va enquêter sur les lieux dès que ses fonctions le lui permettent. J'ai constaté que notre service est assez prompt. Quand une plainte nous parvient, il arrive ordinairement que le bureau local qui s'occupe de l'élimination du brouillage peut obtenir une amélioration immédiate.

M. PELLETIER: En coûte-t-il quelque chose pour réclamer l'aide du ministère?

L'hon. M. HOWE: Non.

M. HEAPS: Est-ce que le comité qui vient d'être nommé va s'occuper des questions concernant la radiodiffusion?

L'hon. M. HOWE: J'imagine que la question que nous discutons pourrait faire l'objet de l'étude de ce comité, car le brouillage touche de près à la radiodiffusion.

M. HEAPS: Si la discussion n'est pas entravée à ce comité spécial, les membres auront une bien meilleure occasion d'y discuter qu'en séance plénière. Si le comité examine l'administration du département, il peut convoquer les fonctionnaires et leur demander ce qui s'accomplit dans presque chaque domaine de la radiodiffusion.

L'hon. M. HOWE: C'est avec plaisir que nous y enverrons des fonctionnaires discuter la question de l'interférence. Peut-être conviendra-t-il que j'en dise quelque chose. Les honorables députés savent peut-être que nous traversons un cycle de taches solaires d'une durée de onze ans, et cette année marque la pire phase du cycle en ce qui concerne le brouillage des communications par T.S.F. La situation a été très mauvaise l'année dernière, mais elle est à son pire cette année. Consolons-nous en pensant que l'an prochain il y aura amélioration, et l'interférence sera moindre qu'à l'heure actuelle.

Nous nous efforçons de réduire les parasites dus à des causes humaines à un certain minimum au-dessus duquel le poste récepteur, suffisamment syntonisé, est toujours troublé. Afin d'améliorer la réception dont la qualité souffre en ce moment du fait des taches solaires, il faut souvent ouvrir largement l'amplificateur pour capter une station lointaine. Le radiophile pénètre alors dans

[M. Pelletier.]

la région des parasites que nous ne pouvons ni ne tentons de contrôler. La réception est alors des plus médiocres. Si je fais ces mises au point, c'est parce que beaucoup de gens disent—et avec raison—que la réception est pire cette année. Voilà les faits au sujet de la suppression des parasites et de l'interférence. Je crois que nous nous acquittons de notre tâche de façon fort satisfaisante, mais la mauvaise réception provient d'un état de choses plus difficile qu'en ces quelques dernières années.

M. MacNEIL: De quels moyens dispose-t-on à Vancouver pour parer au brouillage attribuable aux appareils électriques? Combien de fonctionnaires sont chargés de cette tâche et quelle est l'étendue de leurs ristricts?

L'hon. M. HOWE: Notre bureau de Vancouver est chargé de toute la Colombie-Britannique. Deux automobiles détecteurs sont assignés à ce poste et le personnel est de quatre employés. Les automobiles sont munies des appareils de détection les plus modernes et ils sont constamment fort occupés dans cette région.

M. MITCHELL: Lequel des cinquante-deux bureaux mentionnés par le ministre est situé près de Medicine-Hat, Alberta?

L'hon. M. HOWE: Il existe des bureaux à Moose-Jaw et deux à Calgary.

M. MITCHELL: L'interférence cause beaucoup d'ennuis à la population de Medicine-Hat. Si j'ai bonne mémoire, Radio-Canada emploie un homme à cet endroit qui reçoit quelque chose comme \$15 par mois. Il consacre les heures d'ouvrage à sa propre besogne, et le dépistage des causes d'interférence l'occupe en dehors de ses heures de travail. Je crois qu'il vend aussi des permis. Les résultats sont fort peu satisfaisants. Rarement voyons-nous un automobile détecteur dans les environs. Il n'existe aucun endroit où nous puissions nous adresser et les gens de la localité ont l'impression que la question est négligée, qu'ils ne reçoivent pas la valeur de l'argent qu'ils versent pour leurs permis. Que devons-nous attendre de l'avenir?

L'hon. M. HOWE: Permettez-moi une rectification. Ainsi que l'a signalé mon honorable ami, nous avons un employé à services intermittents assigné à Medicine-Hat. Il accomplit ce qu'il peut afin de dépister les causes de brouillage et, si la difficulté dépasse sa compétence, il réclame un automobile détecteur. Ce service n'a aucun rapport avec la vente des permis de postes récepteurs. Un crédit particulier y pourvoit, tandis que l'argent des permis sert à acquitter les frais de la radiodiffusion. J'examinerai avec plaisir l'état de choses